

Siège social

Siège d'exploitation

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles N° Compte BE57 0688 9789 1035

TVA BE0536501654

Tél. (+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 24/2022/85825/01:1

RÉF. 24/2022/85825/01:2

DATE DU CONTRÔLE ADRESSE DU CONTRÔLE

21/11/2022

AGENT VISITEUR Place Ernest Jennar 6 - 6032

Jean-Philippe Givron

TYPE DE CONTRÔLE Visite de contrôle (6.5.)





> DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation Type de locaux

Propriétaire Responsable des travaux

Dérogations applicables/appliquées

Place Ernest Jennar 6 - 6032 Charleroi

Unité d'habitation (maison)

Installations électriques domestiques ancien RGIE



DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) Code EAN Numéro du compteur Index jour/nuit

Type de coupure générale Câble compteur - tableau

1x disj 2P

Tension nominale de service Courant nominal de la protection de branchement ORES ASSETS

541449020000355316 5039629-2011

015432,7/014185,5

EXVB 4 x 10 mm<sup>2</sup> 3x400V + N - AC

) CONTRÔLE

Circuits

Protection

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position

Pas OK |

1x disj 4P

Nombre de tableaux

Nombre de circuits

5+12+3+9

(cave/exté rieur/appar tement/gre nier) |

Protection	4,5kA 25A	3kA 20A	3kA 16A	3kA 25A	3kA 40A		
Section (mm²)	2,5	2,5	2,5	2,5	10		
Conclusion	Pas OK	ОК	OK	Pas OK	OK		
Les fondations date	nt		D'avant le	1/10/1981		Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 300mA - type A - test OK
Type d'électrode de terre			Piquets			Dispositif différentiel "sdb"	ID - 40A - 30mA - type A - test OK
Résistance de dispersion de la prise de terre $(\Omega)$			Pas mesurable			Dispositif différentiel supplémentaire	ID - 40A - 300mA - type A - test OK
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE			Pas OK			Dispositif différentiel	ID 40A 30mA typeA test OK
Test de continuité			Concluant			Fixation/Etat/Détérioration matériel	Pas OK
Contrôle boucle de défaut			Concluant			Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	Pas OK
Protection contre les contacts indirects			Pas OK			Protection contre les contacts directs	Pas OK
						Résistance générale d'isolement (MΩ)	2,32
						Adéquation DPCDR – prise de terre	Sans objet
						Adéquation protections surintensités - sections	Pac OV

#### CONCLUSION: NON CONFORME X

A la date du 21/11/2022 , l'installation électrique de Place Ernest Jennar 6 - 6032 Charleroi n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes Une nouvelle visite de contrôle est à exécuter pour constater la disparition des infractions par le même organisme au plus tard avant le 21/11/2023,

Signature de l'agent



20x disj 2P 5x disj 2P



5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

Siège d'exploitation

156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

Siège d'exploitation Siège d'exploitation

599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654





# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

**EXEMPLAIRE ORIGINAL** 

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 24/2022/85825/01:1

RÉF. 24/2022/85825/01:2

### > LISTE DES INFRACTIONS

- Les schémas unifilaires et/ou plans de position ne sont pas présents. -3.1.2.;6.4.6.;6.5.7.;9.1.2.
- La résistance de dispersion de la prise de terre n'a pas pu être mesurée car le sectionneur de terre n'était pas accessible, était cassé ou absent ou n'a pas pu être
- ouvert (écroux oxidés ou autre). 5.4.3.5.;5.1.5. Les circuits, les appareils de coupure et/ou les dispositifs de protection ne sont pas repérés de manière claire et visible. - 3.1.3.
- Les presse-étoupes d'attente du tableau électrique ne sont pas obturés. -4.2.2.1.:4.2.2.3.
- Un/des DPCDR (différentiel) n'est/sont pas conforme(s). -5.1.3.3.;5.3.5.3.;8.2.1.;8.2.2.
- La section des conducteurs n'est pas adaptée au calibre des disjoncteurs et des fusibles. - 4.4.1.5.
- Des canalisations électriques, en pose à l'air libre et/ou en montage apparent, ne sont pas fixées correctement. 5,2.
- Interrupteur(s) et/ou socle(s) de prise et/ou boîte(s) de dérivation ne sont pas fixés correctement, -1.4.

- Il n'y a pas/plus de porte au tableau. 5.3.5.1.

  Les canalisations principales d'eau et/ou de gaz internes au bâtiment, et/ou les colonnes principales du chauffage central et de climatisation et/ou les éléments colonnes principales du chauffage central et de climatisation et/ou les éléments métalliques principaux ne sont pas connectés à la borne principale de terre. 4.2.3.2;5.4.4.1;8.2.1.

  Il manque des obturateurs dans le tableau électrique. 4.2.2.1;4.2.2.3.

  Le degré de protection d'enveloppe(s) n'est pas au moins égal à IPXX-B, 4.2.2.1;4.2.2.3.

  Des circuits alimentant lave-vaisselle, séchoir et/ou lave-linge ne sont pas subordonnés à un dispositif différentiel à haute ou très haute sensibilité. 4.2.4.3.

  Des canalisations électriques et/ou leur pose ne possèdent pas une résistance mécanique suffisante face aux sollicitations auxquelles elles sont soumises. 5.2.1.5.

  Des conducteurs du type VOB ne sont pas placés sous conduit et/ou comme il se doit, 5.2.9.

- 5.2.9. L'indice de protection contre les contacts directs des luminaires, socies de prises et/ou interrupteurs n'est pas suffisant il faut placer des globes, des caches, des couvercles adaptés.

## > REMARQUES

- Nous ne pouvons pas exclure qu'au dépôt des schémas il puisse y avoir d'autres
- Lors du prochain contrôle, un accès aux liaisons équipotentielles principales (compteur
- Lors du prochain controle, un acces aux liaisons equipotentielles principales (compléte d'eau, de gaz, chauffene) devra être fourni. La résistance de dispersion de la prise de terre doit être, sans protection complémentaire, inférieure à 30 Ohms. L'habitation étant meublée et les plans n'ayant pas été fournis, il se peut que tout n'a
- pu être vérifié. Nous attirons l'attention sur le fait que machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle doivent être sur des circuits séparés et subordonnés à un dispositif différentiel à haute (entre 10 et 30mA) ou très haute sensibilité (=<10mA), lui-mème subordonné au dispositif différentiel de tête d'installation électrique.
- Les schémas unifilaires et plans de position doivent renseigner l'adresse de Les schémas unifilaires et plans de position doivent renseigner l'adresse de l'installation, les coordonnées du responsable des travaux et du propriétaire. Ces derniers devront signer et dater ces schémas.

  La prise de terre n'a pu être mesurée, elle sera à vénfier lors du prochain contrôle. L'habitation est encombrée - problèmes d'accessibilité, de visibilité. L'appareillage électrique fixe ou à poste fixe suivant n'est pas présent - sèche-linge Lors d'une rénovation de l'installation électrique, les dérogations pourraient ne plus être aopliquées.

- être appliquées

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :
a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électrique et à très basse tension soient en tout temps observés ;
c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique au nouveau propriétaire;
et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
et de mettre à disposition une copie de contrôle que conformaire du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du,
e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillaere du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du,
e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillaere du Service Public Fédéral ayant l'Energie survenue sur l'installation électrique ;
f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique surveillation electrique surveillation électrique surveillation électrique surveillation électrique préposé à la visite de contrôle de conforté de confordie de confordie de confordie de la metr



Siège social 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Slège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse
Slège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035





# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

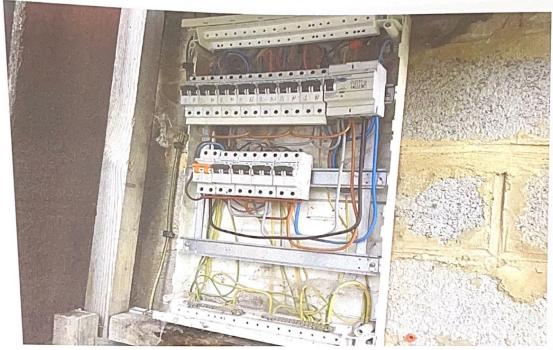
CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 24/2022/85825/01:1

TVA BE0536501654

RÉF. 24/2022/85825/01:2

ANNEXES

Autre(s)







Siège social Siège d'exploitation

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergia.be Site internet www.certinergie.be



# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 24/2022/85825/01:1

TVA BE0536501654

RÉF. 24/2022/85825/01:2

> ANNEXES

